



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Geneviève Desrosiers, greffière-trésorière, tel que prévu aux dispositions des articles 148 et 148.0.1 du code municipal du Québec, que lors de la séance qui s'est tenue le mardi 8 juillet 2025, le conseil municipal de Rivière-à-Pierre, par la résolution 2025-07-134, visant à modifier le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2025, qui avait été adopté par la résolution 2024-12-206.

Qu'en raison des élections municipales, la séance du conseil municipal prévue le 14 octobre 2025 est déplacée au mardi 2 octobre 2025 à 19h au centre communautaire, situé au 830 Rue Principale à Rivière-à-Pierre, QC.

Donné à Rivière-à-Pierre, province de Québec, ce douze août (12^{ème}) jour deux mille vingt-cinq (2025).

Geneviève Desrosiers
Directrice générale- Greffière- trésorière